

<p>FICHE METHODE : BIEN PREPARER ET REUSSIR SON ORAL DE TPE</p> <p>Ou</p> <p>Qu'attend le jury de l'oral de TPE ?</p>
--

Deux temps composent l'oral :

- *Premier temps - présentation : le groupe d'élèves présente collectivement le travail réalisé*
- *Deuxième temps - entretien : chaque élève est interrogé sur sa contribution»*

L'oral de 10 minutes par personne (soit 30 min. pour un groupe de 3) se découpe en 2 parties de 5 min :

Première partie : le temps de la présentation

L'élève doit défendre le choix du sujet, de la démarche, de la production, et permet de faire un petit historique du TPE. L'oral doit être une explication d'une partie de la démarche et des solutions apportées aux problèmes rencontrés, qui amènera débat sur la forme, mais nullement une relecture de la production finale, déjà évaluée par ailleurs. Les élèves doivent justifier leurs choix de sujet, de démarche comme leurs choix d'oral : qu'est-ce qui a retenu leur choix dans la présentation orale de leur TPE parmi toute l'histoire du TPE. L'oral du TPE ne se réduit donc pas à la présentation intégrale de la production mais est **une explication de la démarche avec le choix d'une phase à argumenter**. On n'attend pas une répétition de la production finale ou de la synthèse.

L'exposé doit être original (singulier), dynamique, cohérent, argumenté. On veille à la gestion du temps de parole, l'organisation et à la maîtrise des outils utilisés.

Deuxième temps : l'entretien avec le jury

L'entretien de 5 minutes, sur le fond et la forme du travail, permettra de vérifier les acquis, la qualité et la pertinence du travail effectué.

Le jury tiendra compte de :

- la réactivité face aux questions : on mesure le degré d'adaptation des élèves
- la richesse des connaissances mises en jeu : elles sont de deux ordres, disciplinaire et personnel. Il est important de rester raisonnable sur le niveau des connaissances attendu, c'est pourquoi le terme maîtrise des connaissances est préféré à celui de "richesse des connaissances".
- la qualité de l'expression orale : on juge du contrôle de la voix, de la position du regard, de la richesse et de la rigueur du langage et de la clarté du discours...
- la prise de distance par rapport aux notes écrites L'élève doit développer un ou plusieurs points ou aspects du TPE, mise en évidence des problèmes rencontrés et solutions apportées

L'oral doit faire apparaître que chaque élève a participé au développement du TPE

<i>Les erreurs à éviter</i>	<i>Ce qui est attendu</i>
- pas de répétitions entre les membres du groupe	- tous les élèves doivent s'exprimer, - une présentation organisée avec une introduction et une conclusion, les interventions de chacun doivent être coordonnées.
- ne pas lire la synthèse, ni la production	- une prise de distance par rapport aux notes écrites, - une aisance d'expression qui nécessite une préparation à l'oral (qualité de la diction, correction de la langue) pour que votre prestation soit convaincante.
- l'oral n'est ni la répétition de la production finale, ni la réalisation d'une autre production	- utilisation d'un support visuel, qui peut-être issu de votre production finale, pour structurer ou illustrer votre propos, - une justification du choix du sujet et de la démarche adoptée, - une mise en évidence des principales réponses apportées à leur problématique, - les interrogations restées sans réponse, - les perspectives ouvertes par le sujet.
- un élève ne doit pas répondre à toutes les questions	- réfléchir aux questions qui peuvent vous être posées et envisager les réponses.